



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.65*

(COM.IV)

22 septembre 2005

Original français

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par l'ITALIE

Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux

Grand programme :	IV	Culture
Programme :	IV.1	Protection et sauvegarde du patrimoine culturel dans le monde
Sous-programme :	IV.1.3	Protection et réhabilitation du patrimoine culturel
Résolution (33 C/5 par. n°) :	04130	
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :	-	
Source de financement proposée par l'auteur :	-	

Modifications, suppressions ou adjonctions proposées :

Ajouter :

« Prie le Directeur général

- (a) d'encourager les initiatives de coordination prises dans leurs milieux académiques pour développer la recherche et soutenir les services en matière de protection juridique du patrimoine culturel, en particulier par la création de réseaux ; »

* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 18 août 2005.